

PRÉSENCE

Avril 2026



DOSSIER

Lumumba,
symbole des
résistances
passées et
actuelles

CONCERT

Jacky « Tout
simplement »

ADOLPHE HARDY

Le Salon des 30

JUMELAGE

3 jours de fête
exceptionnels



Centre
culturel
Dison

multi PRINT

graphisme | impression numérique | offset

NOUVEAUX SUPPORTS & SERVICES

Bâches, Roll up, Stickers, Posters,... • Impression textile

SUIVEZ -NOUS

sur Facebook
& Instagram



@Multi Print Ensival

@multiprint_ensival



T. 087 35 54 84

En mi-ville 3-5 | 4800 Ensival

Ouvert lu. ma. jeu. ven. | 9h > 17h

mer. | 9h > 12h ou sur RDV

Plus d'infos



multi PRINT

4

DOSSIER

Patrice Lumumba, symbole des résistances passées et actuelles

8

CULTURE

- 8 Voyages du mercredi : **Chemins de Flandres**
- 8 Workshop : **Écriture printanière**
- 8 Les Ateliers : **Cabarets chant**
- 8 Seniors : **Thé dansant**
- 8 Workshop : **Réparation créative**
- 8 Concert : **Jacky « Tout simplement »**
- 9 Rencontre-débat : **Flotilles pour Gaza**
- 9 Conte et pop-up : **Le grand tumulte**
- 9 Rencontre-débat : **Flotilles pour Gaza**
- 9 Familles : **Les petits fous**
- 11 Les Ateliers : **Cabaret chorale**
- 11 Ciné-débat : **Lumumba, le retour d'un héros**
- 11 Événement : **GameXPo**
- 11 Conférence-débat : **Jeunes et jeux vidéo**
- 11 Seniors : **Thé dansant**

PRÉSENCE

Mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison. Tiré à 6200 exemplaires, distribués gratuitement dans toutes les boîtes de la commune de Dison.

Rédaction : Laura Perez Castellano

Publicités : Amandine Moreau

Mise en page : CC Dison

Impression : Multi Print Enival

Distribution : Wallonie-Business

Éditeur responsable : Centre culturel

de Dison ASBL, Frédéric Muller,

rue des Écoles 2, 4820 Dison

Numéro d'entreprise : BCE 0418 459 582

Nous contacter : presence@ccdison.be

087 33 41 81 – www.ccdison.be

© ccdison

13

BIBLIOTHÈQUE

Allez, on lit !

15

ZAP-PING!

15 Adolphe Hardy : **Le Salon des 30 : exposition exceptionnelle**

15 Royale nationale : **Gala annuel**

16

ACTUALITÉS COMMUNALES

16 Police : **Stationnement PMR**

17 Secours : **Couloir de sécurité**

17 Prévention : **Frelon asiatique**

19 PCS : **Travail de rue et de proximité**

19 Jumelage : **Trois jours de fête exceptionnels**

Édito

Le présent n'apparaît jamais de nulle part. Aujourd'hui, les débats s'enchaînent, les indignations surgissent et disparaissent en quelques jours, les opinions se forment parfois en quelques minutes sur les réseaux sociaux.

Pourtant, aucune situation politique, sociale ou culturelle ne naît spontanément. Chaque événement, chaque tension, chaque transformation s'inscrit dans une histoire plus longue.

Oublier cette profondeur historique, c'est risquer de regarder le monde avec un regard tronqué.

L'histoire n'est pas un luxe réservé aux spécialistes, c'est un outil populaire qui permet de replacer les phénomènes dans leur contexte. Sans ce recul, l'analyse du présent devient fragile : on confond des symptômes avec des causes, on simplifie des situations complexes, on produit des opinions qui reposent davantage sur l'émotion du moment que sur une compréhension solide des faits.

Former une opinion sans connaître l'histoire qui précède, c'est un peu comme lire la dernière page d'un livre en prétendant comprendre tout le récit. Le risque est alors de tirer des conclusions rapides, parfois erronées. L'histoire nous rappelle aussi que certaines idées que l'on croit nouvelles ont déjà existé, parfois avec des conséquences dont il est utile de se souvenir.

J'ai appris énormément de choses en lisant le dossier de ce mois consacré à Patrice Lumumba, rédigé par notre collègue Laura Perez. L'histoire du Congo m'est relativement obscure et, en dehors du fait que je regrette qu'elle ne soit pas plus enseignée à l'école, je découvre aussi que mes opinions se sont souvent fondées sur du vide, sur ma méconnaissance des éléments historiques de la colonisation belge en Afrique. Il est temps de rectifier le tir. En espérant que cela vous encourage aussi à replonger un peu dans les méandres de notre histoire. ♦

Frédéric Muller, Directeur



Patrice Lumumba, symbole des résistances passées et actuelles

Lumumba est devenu le premier Premier ministre de l'histoire du Congo, le 30 juin 1960, quand le pays a gagné son indépendance après 75 ans de règne colonial belge. Sept mois plus tard, il était assassiné au Katanga avec deux de ses alliés : Joseph Okito et Maurice Mpolo.



assassinat du leader nationaliste et anticolonialiste a été suivi par l'avènement du dictateur Mobutu, qui a pu rester en place

jusqu'en 1997, grâce au soutien des occidentaux. Ces événements ont eu un impact gigantesque sur l'histoire du Congo. En juin 2022, le gouvernement belge a officiellement rendu la dent de Lumumba à ses enfants.

Le film *Lumumba, le retour d'un héros*, proposé le 21 avril prochain au Centre culturel de Dison (lire p. 11), suit les célébrations hautement politiques du retour de la dent de Lumumba au Congo et questionne l'héritage d'un leader politique de la décolonisation. ■

INTERVIEW

« Le destin de Lumumba est une porte d'entrée pour mieux comprendre l'histoire de la colonisation »

Quentin Noirfalisse, Coréalisateur du documentaire *Lumumba, le retour d'un héros*

Présence : Dans quel contexte politique sommes-nous au moment de l'assassinat de Patrice Lumumba en 1961 ?

Quentin Noirfalisse : Au moment de l'assassinat de Lumumba, le Congo vient d'obtenir son indépendance de la colonisation belge, le 30 juin 1960, au prix d'une décennie de luttes menée par différents activistes. Il y a eu des émeutes à Léopoldville en 1959, suivie par la table ronde de Bruxelles, une rencontre qui a rassemblé une série de politiciens et de leaders congolais pour négocier l'indépendance avec le monde politique belge. Des élections sont organisées au Congo, remportées par le parti de Patrice Lumumba, le MNC (Mouvement national congolais). Il doit alors former un gouvernement et est nommé Premier ministre. Lors de la cérémonie d'indépendance

en présence du Roi Baudoin et de la passation des pouvoirs, Lumumba prend la parole alors que ce n'était pas prévu. Il saisit l'occasion pour parler de toutes les exactions commises sur le peuple congolais tout au long des 75 années de la colonisation belge.

Le MNC est un parti socialiste et panafricaniste. (NDLR: Le panafricanisme est une idéologie politique et culturelle prônant l'unité, la solidarité et la coopération entre tous les peuples d'Afrique et la diaspora africaine. Il vise à favoriser l'émancipation, l'indépendance économique et la fierté culturelle, souvent en s'opposant aux influences néocoloniales). Dans cette vision, Lumumba et son gouvernement ne souhaitent pas que des entreprises étrangères – à fortiori belges – profitent des capitaux et des richesses du pays, notamment de l'industrie minière.

La province du Katanga est, à cette époque la « vache à lait » du Congo, c'est le pilier de l'économie congolaise. L'état belge essaie de le récupérer par tous les moyens. Lumumba sait qu'il risque de perdre un levier d'indépendance économique essentiel. Des acteurs politiques, plus ou moins soutenus par les Belges, vont donc tenter de contrer les ambitions de Lumumba. Cela marquera le début d'une guerre civile qui perdurera bien après son assassinat, jusqu'en 1964-1965, moment où Mobutu prend les pleins pouvoirs du pays. Cette



guerre fera des centaines de milliers de morts, les rébellions ne sont quasiment jamais arrêtées jusqu'à aujourd'hui.

Une commission d'enquête a pu démontrer que la Belgique avait des responsabilités par rapport à cet assassinat, lesquelles ?

Il est impossible de poursuivre un état au pénal, un tribunal civil va effectivement statuer sur la responsabilité morale de l'État belge dans cet assassinat, mais personne n'est désigné coupable. La famille de Lumumba a engagé des poursuites il y a une quinzaine d'années contre plusieurs individus, la plupart sont morts depuis. Il reste un survivant visé par la famille, Étienne Davignon, en poste au ministère des Affaires étrangères à Kinshasa à l'époque du meurtre. Il n'y a donc à ce jour jamais eu de véritable réparation.





AFP Photo - Stinger

Par ailleurs, le crime est particulièrement sordide, car seule une dent subsiste. Benoît Feyt, coréalisateur du documentaire, y voit une symbolique de violence coloniale qui se perpétue.

Complètement. Lumumba va d'abord être capturé, envoyé au Katanga, assassiné dans la foulée, démembré et dissous dans l'acide. Ce qu'on veut rappeler aussi, c'est que Lumumba n'est pas seul à se faire assassiner, ses comparses Joseph Okito et Maurice Mpolo, proches collaborateurs, subiront le même sort. Beaucoup de gens du parti MNC vont être exécutés. La volonté était de tuer ces hommes, mais aussi de faire disparaître un mouvement. Les réduire à rien, c'était aussi empêcher qu'on leur rende hommage, effacer l'histoire. Le parti est d'ailleurs devenu vraiment marginal dans la suite de l'his-

toire congolaise. Le fait qu'il n'y ait plus que cette dent qui subsiste (NDLR: celle-ci a été gardée en secret par Gérard Soete, policier et officier belge impliqué dans la disparition du corps, jusqu'à sa mort en 2000) qui ait pu être rapatriée dans sa ville natale, c'est une preuve de justice bien maigre pour la famille.

Votre film se déroule justement lors du rapatriement des reliques de Lumumba dans sa ville natale, qu'est-ce que vous souhaitez montrer à travers ce film à ce moment particulier? Restaurer une mémoire? Restaurer une histoire?

Il y a la volonté de montrer l'importance pour une famille de pouvoir enterrer leur père, leur grand-père. Nous avons pu mettre l'accent sur ce que Lumumba représente encore pour les Congolais, nous avons travaillé avec un réalisateur très

talentueux, Dieudo Hamadi, qui a pu amener ce point de vue. Le moment de cette cérémonie d'hommage était une trame qui permettait d'aller chercher cette mémoire, de voir comment elle résonne aujourd'hui. Nous voulions aussi mettre en lumière les autres personnes qui ont payé de leur vie leur engagement politique.

Les Belges ont joué un rôle important dans cette stratégie de « diviser pour mieux régner », en provoquant la rivalité entre les peuples, qui a mis à mal toute possibilité démocratique dans le pays. Il y a eu évidemment de la violence physique, de la coercition, mais ça ne se limitait pas à cela, il y avait aussi quelque chose de l'ordre de la destruction des fondements d'une société.

En Belgique et à Verviers, il y a des groupes, des collectifs, qui militent

pour la décolonisation de l'espace public, pour restaurer d'autres figures dans nos espaces. C'est important, de faire ce travail sur ce qui nous entoure?

Dans quatre ans, nous fêterons les 200 ans d'existence de la Belgique. Un gros tiers de cette histoire est lié à la colonisation. Or, cette histoire n'a pas été racontée ni enseignée pendant longtemps. Pourtant, qu'on le veuille ou non, une grande partie de notre espace public actuel a été construit avec les reve-

Photo: décembre 1960, Léopoldville, Congo. Le Premier ministre Patrice Lumumba (d), les mains liées dans le dos, et sans ses lunettes, est emmené en prison après son arrestation. À gauche, le vice-président du Sénat, Joseph Okito. - AFP/Stinger

nus générés par la colonie belge au Congo. On pense plus directement aux statues d'officiers ou du roi Léopold dans les rues, mais il y a aussi les gares, comme celle d'Anvers, par exemple. Des historiens mettent au jour les réalités les plus sordides de cette période, pour que nous puissions en prendre conscience. La mise en place de l'État belge n'aurait pas été possible sans l'argent de la colonie. Nous ne pourrions pas revenir en arrière sur les faits, mais il faut qu'ils trouvent leur place dans l'enseignement de l'histoire. C'est un processus très lent, il y a une forme d'imperméabilité des institutions à cette question-là. Le travail d'associations comme Mémoire coloniale à Bruxelles ou La Belle Diversité ici à Verviers est important en ce sens.

Quand on lit ou entend des personnes dire « pourquoi regarder le passé, c'était il y a longtemps, ce n'est pas de notre faute »... elles passent à côté de l'enjeu, qui est de pouvoir regarder l'histoire de son pays de façon globale. La reconnaissance de la colonisation comme un fait répréhensible est venue très tardivement, dans les années 70, et grâce au combat de beaucoup de gens.

La colonisation, c'est un prolongement du capitalisme. On mesure les effets néfastes du capitalisme sur nous, mais il faut imaginer que ces effets étaient décuplés pour les personnes victimes de la colonisation : elles ont été expulsées de leurs terres, privées de leur propre culture, elles ont perdu des membres de leurs familles...

Nous avons encore une vision partielle de ce que représente la colonisation. L'histoire de Lumumba, c'est une porte d'entrée pour aller plus loin.

Vous l'avez dit, il n'y a toujours pas de vérité judiciaire et le crime demeure impuni, sa famille mène encore un combat avec ses avocats, quels sont leurs espoirs et attentes pour la suite ?

Les héritiers de Lumumba prennent de l'âge, Roland Lumumba, l'un des enfants que l'on suit dans le film, est d'ailleurs décédé il y a quelques semaines. Une partie de leur vie a été kidnappée par ce qui a été fait à leur père. Je pense qu'il y a encore une envie assez forte de voir ce qui peut être encore fait au niveau de la justice. Il y a évidemment un besoin aussi d'une reconnaissance un peu plus formelle des responsabilités de l'État belge.

Vous avez déjà eu l'occasion de diffuser votre documentaire dans différents contextes, quelles sont les réactions ?

Nous avons pu montrer le film au

Congo début 2024, avec une tournée à Kinshasa, Kisangani et Lubumbashi, dans des écoles notamment. On a constaté qu'une partie des jeunes Congolais étaient un peu orphelins de cette histoire-là, qui n'est pas forcément enseignée dans les détails.

La dictature qui a suivi l'assassinat de Patrice Lumumba et de ses collaborateurs a amené beaucoup de silence. Mobutu est resté 32 ans au pouvoir et il y avait une volonté d'étouffer ce débat pourtant nécessaire sur ce qui s'est passé à l'époque de la colonisation. Le film est une petite pierre à l'édifice dans ce débat. ■

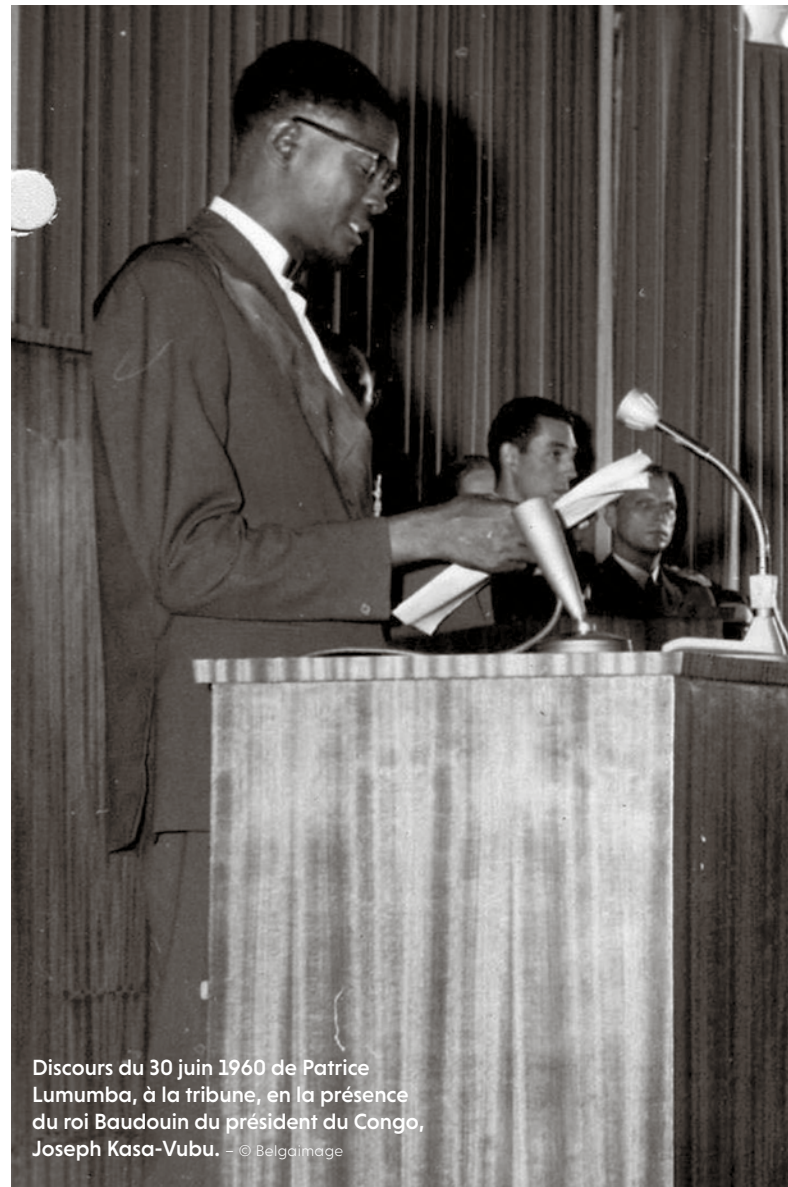


En lien

Projection du documentaire *Lumumba, le retour d'un héros*, réalisé par Quentin Noirfalisse, Benoît Feyt, et Dieudo Hamadi.

Proposé par le Groupe citoyen de concertation « décolonisation », La Belle Diversité et Bana Congo. Mardi 21 avril à 19 h, Centre culturel de Dison. Prix libre (prix conseillé : 5 €)

Lire p. 11



Discours du 30 juin 1960 de Patrice Lumumba, à la tribune, en la présence du roi Baudouin du président du Congo, Joseph Kasavubu. – © Belgaimage

HISTOIRE

30 juin 1960 : le discours inattendu de Patrice Lumumba

Ce 30 juin 1960, au palais de la Nation de ce qui est encore Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa), le roi Baudouin prend la parole : « *L'indépendance du Congo constitue l'aboutissement de l'œuvre conçue par le génie du roi Léopold II pendant 80 ans, la Belgique a envoyé sur votre sol les meilleurs de ces fils.* » Un hommage appuyé envers Léopold II et les colonisateurs belges à replacer dans son époque. Il reflète en cela l'opinion dominante en Belgique en 1960 : nous avons civilisé le Congo et fait du bien à ses populations.

Celui qui devient ce jour-là le président du Congo, Joseph Kasavubu, lui fait d'ailleurs part de sa gratitude.

Selon le protocole, on aurait dû en rester là. Mais voilà que s'avance le Premier ministre du Congo, Patrice Lumumba. Il n'était pas prévu qu'il prenne la parole, mais lui se montre beaucoup moins conciliant envers les Belges et leur Roi. Lumumba choisit au contraire dans un discours célèbre de dénoncer l'humiliation vécue par les colonisés : « *Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un Blanc ou d'un Noir :*



accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres. Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses. Exilés dans notre propre patrie, notre sort était vraiment pire que la mort elle-même.

Ce discours déchaîne les foudres du gouvernement belge, ce qui n'empêche pas les États-Unis d'inviter officiellement Lumumba à Washington et de lui proposer un appui, à condition qu'il accepte d'ouvrir son pays aux firmes américaines au détriment des entreprises belges. La réponse négative de Lumumba, décidé à voir les populations congolaises bénéficier de l'exploitation des richesses de leur pays, signifiera définitivement sa perte : son manque flagrant de « coopération » faisait de lui un électron libre à éliminer. Le 18 août 1960, le président américain Eisenhower donne son aval et une opération est directement lancée par la CIA et son chef d'antenne, Lawrence Devlin. Ce dernier a déjà un

remplaçant sous la main : le colonel Mobutu, ancien membre de la Sûreté belge rencontré en Belgique dès la fin des années 1950. Mobutu, qui s'est depuis lors fait l'allié de Patrice Lumumba à Kinshasa, a su profiter de la mutinerie de la Force publique congolaise en 1960 pour passer du grade de sergent à celui de colonel, avant de devenir en juillet 1960 chef d'état-major d'une armée congolaise décadente.

Après plusieurs tentatives avortées d'élimination directe, la CIA s'adresse à la Belgique, qui concocte un plan. Dès juillet 1960, la Belgique et ses firmes minières (Union minière) et diamantaires (Forminière) s'emploient à appuyer la sécession des riches provinces du Katanga, puis du Kasai pour mettre à mal les positions « nationalistes » de Lumumba, contraint d'assumer la violente réaction des troupes dirigées par Mobutu dans les provinces sécessionnistes.

Le Premier ministre Lumumba est ensuite destitué par un arrêté rédigé pour le président Kasa-Vubu par le

ministre belge des Affaires étrangères, Pierre Wigny, puis placé sous la garde de l'armée de Mobutu et des Casques bleus de l'ONU. Patrice Lumumba réussit à s'évader en novembre 1960, mais est retrouvé par un hélicoptère de l'armée de Mobutu fourni par les États-Unis. Remis ensuite aux mains de ses pires ennemis au Katanga, il est froidement abattu le 17 janvier 1961 sous couvert de « règlement de comptes entre Congolais ». ■

Source : cncd.be, Arnaud Zacharie, 30 juin 2010

« Exilés dans notre propre patrie, notre sort était vraiment pire que la mort elle-même. »

P. Lumumba

HOMMAGE

Un futur square Lumumba à Verviers

Le groupe citoyen de concertation « décolonisation », mène un travail de réflexion depuis plusieurs années sur la question de la décolonisation de l'espace public.

De plus en plus de personnes et d'associations s'opposent au fait de véhiculer une image positive de la colonisation dans des lieux où beaucoup de gens passent chaque jour.

À la suite d'un long processus, une concertation citoyenne a présenté en mai 2025 à l'administration communale une série de recommandations, d'actions concrètes favorisant l'émergence d'une ville « antiraciste, inclusive, où chaque citoyen-ne se sent reconnu-e ». La concertation a dressé une liste de lieux à Verviers qui glorifient ce passé colonial, notamment la place Général Jacques - né à Stavelot en 1858, il embarque pour la première fois en 1887 pour l'Afrique Centrale, où il passera en tout quatre séjours successifs, et contribuera activement à la conquête du territoire par l'armée belge ; il sera cité dans le rapport « Casement », qui fait état des nombreuses exactions belges au Congo.

Une agora citoyenne

Dans le futur, il est prévu que la parcelle arborée au centre de la place devienne le square Lumumba. Le 17 janvier dernier, date commémorative de l'assassinat de Patrice Lumumba, une action symbolique a pris place dans cet espace en devenir.

Un événement d'hommage dédié à la mémoire de cette figure majeure de la lutte pour l'indépendance du Congo et symbole intemporel de la résistance à l'oppression, au colonialisme et à l'injustice. Le souhait du collectif est que ce lieu devienne une agora : « Un espace d'échanges citoyens, où nous nous souviendrons de Lumumba et de son combat, mais où nous interrogerons aussi notre présent et nourrirons les luttes actuelles. » ■

À venir au Centre culturel de Dison

LES VOYAGES DU MERCREDI

Chemins de Flandres

Par Marc Libin

Me 8.04.26 – 14 h 30

Centre culturel de Dison

Si pour nous, Wallons, la Flandre se résume souvent à la mer du Nord, ce film vous la fera découvrir depuis les rives limbourgeoises de la Meuse jusqu'à la côte Belge!

Nous traverserons la Flandre de part en part, visitant châteaux, moulins, villages typiques, champs couverts de sang lors de la Grande Guerre, tout en n'oubliant pas des villes comme celles d'Anvers, de Bruges et de Gand, pour finir en compagnie des pêcheurs de crevettes à cheval.

En collaboration avec Phodiac.

5€ / 6€ / 1,25€ ▲

WORKSHOP

Écriture printanière

Avec Amélie Lambert

Jeudi 9.04.26 – 18 h 30 à 20 h 30

Bibliothèque de Dison

Avec le retour du printemps, la nature se réveille... Et si c'était le moment de révéler ce qui sommeille en vous.

Au cours de divers exercices d'écriture créative, déposez sur papier

vos émotions et vos envies de changement.

Dès 16 ans. Sans prérequis.
10€ / 9€ ▲ / 1,25€ ▲

LES ATELIERS

Cabaret chant

Atelier de Marie Callens

Vendredi 10.04.26 – 20 h

CC Dison

Les participant·es des ateliers chant montent sur scène, parfois pour la première fois, pour interpréter un morceau qui leur est cher! Chaque saison, les cabarets des Ateliers partagent avec le public le fruit du travail réalisé tout au long de l'année. Une expérience magnifique! Une occasion unique de voir vos proches chanter ou de passer une belle soirée avec les talents de nos Ateliers.

Places limitées! Accès prioritaire aux membres des Ateliers et à leurs proches.

Prix libre et conscient

WORKSHOP

Réparation créative

Avec Maurine Schiffler

Sa 11.04.26 – 9 h 30 à 12 h 30

Bibliothèque de Dison

Tu viens avec ta caisse d'habits dé-



Jacky Lacroix, tout simplement. – © Frédéric Muller
→ 17.04.26

CONCERT

Jacky « Tout simplement »

Un spectacle intimiste, sans tralala, qui réunit des chansons tendres, naïves et engagées.

On connaissait, depuis des années, ses chansons pour enfants présentées sous le nom de Jackylou. Surprise, voici que Jacky Lacroix nous propose un tout autre répertoire, cette fois destiné aux plus grands.

Jamais présentées en public, ses chansons dormaient dans sa guitare depuis de nombreuses années. Poussé par des ami·es, il se risque à monter sur scène pour nous les faire découvrir. Il fera

escale au Centre culturel, accompagné à l'accordéon par le talentueux Pirlly Zurstrassen.

Jacky nous dévoile, tout simplement, la facette intime de sa personnalité, pour trois concerts seulement dans la région. Et puis c'est tout!

Allô, allô, curieuses et curieux, profitez de son passage... Il ne reviendra plus! ♦

Ve 17.04.26 – 20 h
Centre culturel de Dison
Avec Jacky Lacroix (guitare et chant), Pirlly Zurstrassen (accordéon chromatique). Prix libre



Chemins de Flandres
→ 8.04.26



Écriture printanière
→ 9.04.26



vrons redonnent vie à nos vêtements et les rendent uniques. Parce que, derrière chaque vêtement usé, il y a l'histoire intime d'une personne, d'une famille. Ça promet de belles discussions autour de la table de travail. Pour utiliser le fil qui renforce le lien (humain), raccommode les blessures, répare les choses qu'on pensait fichues.

Atelier intergénérationnel dès 12 ans. Sans prérequis. 15 € / 12 € ▲ / 1,25 € ▲

RENCONTRE-DÉBAT

Flottilles pour Gaza

Sa 11.04.26 - 19 h

Le Tremplin

À l'automne 2025, plusieurs citoyens et citoyennes belges sont partis à bord de flottilles, direction Gaza, avec pour objectif de briser le siège imposé par l'État israélien, dégager un couloir humanitaire et dénoncer le génocide en cours. Plusieurs personnalités font partie de la délégation belge, dont la députée Ecolo Bénédicte Linard. Invitée de cette soirée, elle viendra témoigner de son expérience personnelle, des raisons qui l'ont poussée à l'action ainsi que de sa définition de l'engagement. Dans le cadre du Festival de Résistance.

Gratuit

CONTE ET POP-UP

Le grand tumulte

L'Anneau Théâtre

Me 15.04.26 - 14 h 30

Centre culturel de Dison

C'est l'histoire d'un Roi très occupé qui, d'ordinaire, s'endort tous les soirs. Mais voilà qu'aujourd'hui, il ne parvient pas à fermer l'œil... Sa Majesté Le Grand Tumulte 1^{er} ne parvient pas à dormir... Alors, son vizir, le Petit Chambranlant tend l'oreille et multiplie les surveillances.



Flottilles pour Gaza
→ 11.04.26

© B. Linard

Mais il a beau faire inspecter, calfeutrer le Palais et en appeler aux experts, personne ne parvient à identifier l'origine sonore de cette royale insomnie. Du nord au sud du pays, chacun s'accuse et ça dégénère...

Le Petit Chambranlant va tout faire pour débusquer ce bruit importun, le manque de sommeil risquant, selon lui, d'affaiblir l'autorité royale et d'ébranler la stabilité du royaume. Le voilà dès lors qui déploie les grands moyens pour protéger le Roi...

De 7 à 11 ans. 40 minutes
6 € / 5 € ▲▲ / 1,25 € ▲

ÉVÈNEMENT POUR FAMILLES

Le rendez-vous des petits fous

Sa 18.04.26 - 14 h à 17 h

Le Tremplin

Nous proposons à tous les petits fous de 0 à 12 ans de venir créer, découvrir, jouer et s'amuser toute une après-midi durant !

Les enfants pourront s'amuser au travers d'une multitude d'animations adaptées à chaque tranche d'âge. Un moment pour le goûter sera prévu pour recharger les batteries. Des spectacles déambuleront également durant toute l'après-midi.

En collaboration avec la Bibliothèque communale, l'Accueil temps

chirés, tachés... et ensemble, on redonne vie à tout ça ! On passe un moment de création antigaspi et tu allèges ta charge mentale. Parce que l'entretien des vêtements et le raccommodage sont classiquement des tâches dévolues aux femmes, faisons-les en

famille. Parce que s'initier au raccommodage, au remaillage, au reprisage, c'est un acte militant qui s'oppose à la fast-fashion. Parce que l'art et la créativité se dénichent dans les moindres détails du quotidien. Le sashiko, la broderie, l'appliqué, le point de che-



Cabaret chant
→ 10.04.26



Réparation créative
→ 11.04.26

© Babilbar



Le grand tumulte
→ 15.04.26

© G. Destexhe



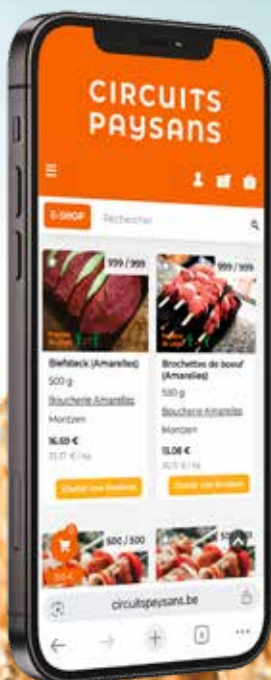
Les petits fous
→ 18.04.26

© F. Muller



CIRCUITS PAYSANS

**Chaque jeudi, vos produits
locaux, sains et durables,
livrés directement au Centre
culturel de Dison!**



**Des produits sains
et de votre région**



**Commandes
faciles en ligne**



**Gamme complète:
faites l'ensemble
de vos courses**



**En direct des
producteurs**

www.circuitspaysans.be

libre, l'Administration communale de Dison, la Chaîne de service et d'amitiés, l'ONE, la crèche Les petits loups, la halte d'accueil Killis Kids, l'ASBL Oxyjeune, la Maison des jeunes Espace rencontre, la Maizon, le Plan de cohésion sociale de Dison.

Gratuit

LES ATELIERS

Cabaret chorale

Atelier de Dylan Herman
Ve 24.04.26 – 19 h 30
Centre culturel de Dison

Pour la deuxième fois, les Ateliers du Centre culturel de Dison sont heureux de vous présenter sa chorale en partageant, avec le public, le fruit d'une collaboration de toute une saison.

Une expérience exceptionnelle et une occasion unique de voir vos proches chanter en chœur. Nombre de places limité! Accès prioritaire aux membres des Ateliers et à leurs proches.

Prix libre et conscient

CINÉ-DÉBAT

Lumumba, le retour d'un héros

Réalisé par Quentin Noirfalisse, Benoît Feyt, Dieudo Hamadi
Ma 21.04.26 – 19h
Centre culturel de Dison

61 ans après son assassinat, Patrice Lumumba retourne en République démocratique du Congo. Ou comme le dit un de ses enfants, le « Congo rentre au Congo ». Lumumba a été assassiné avec deux de ses plus proches collaborateurs, en pleine guerre froide et durant la vague des indépendances africaines. Ce film raconte les célébrations hautement politiques du retour de la dépouille de Lumumba, mais cherche surtout à savoir ce qu'il reste de Patrice Lumumba, au

Congo et en Belgique. Jusqu'ici, son meurtre et ceux d'Okito et Mpolo demeurent impunis.

Projection suivie d'une rencontre avec Quentin Noirfalisse, coréalisateur, ainsi que Jehosheba Bennett et Bénédicte Mbangala, avocates de la famille Lumumba, qui feront le lien avec l'actualité et les enjeux des procédures judiciaires en cours.

Proposé par le Groupe citoyen de concertation « décolonisation », La Belle Diversité et Bana Congo.

Prix libre (prix conseillé: 5€)

ÉVÈNEMENT

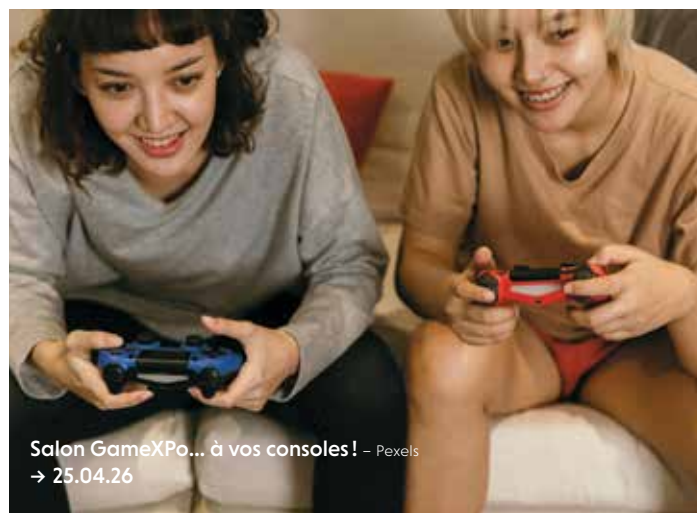
GameXPo – Salon du jeu vidéo: 2^e édition

Sa 25.04.26 – 10 h 30 à 17 h 30
Le Tremplin

Le Salon GameXPo revient pour une deuxième édition pleine de jeux, de découvertes et de fun. Une journée pour jouer, partager et découvrir l'univers du jeu vidéo ensemble. Au programme: jeux multijoueurs, customisation d'accessoires, rencontre de studios locaux, et d'autres surprises. Tournois sur inscription au 087 66 07 55 (Fifa, Super Smash Bros) – autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans. Des écoles seront présentes avec leurs élèves pour répondre à vos questions sur les études liées au jeu vidéo, venez échanger avec elles et tester leurs jeux vidéo!

Nouveauté 2026: le cosplay débarque! Un espace entièrement dédié au cosplay avec un défilé prévu durant la journée. Tous les niveaux sont les bienvenus: costume fait main, acheté ou incarnation de ton personnage préféré. En bonus: une participant·e cosplay sera tiré·e au sort et repartira avec un lot surprise!

Un événement coordonné par Infor Jeunes Verviers, avec le soutien de l'Espace Rencontre de Dison, l'AMO Latitude J, l'AMO Le Cap Ver-



Salon GameXPo... à vos consoles! – Pexels
→ 25.04.26

viers, l'AMO Oxyjeunes Verviers, les Centres culturels de Verviers et de Dison, la Haute École Albert Jacquard, la Haute École de la Province de Liège, ACTIVIT-E, La Fédération Wallonie-Bruxelles, Skillshot, Le Tremplin, Sat-lit, Rablo Games, Funtomata, Turbo Soda Games.

Gratuit

CONFÉRENCE-DÉBAT

Jeunes et jeux vidéo
Sa 25.04.26 – 17 h 30 > 20 h
Centre culturel de Dison

« Jeunes et jeux vidéo. Usages, risques, motivations et ressources: parlons-en! » Cette soirée proposera un temps d'échange autour de l'utilisation des jeux vidéo chez les jeunes: pratiques actuelles, motivations, ressources positives, mais aussi risques liés aux usages excessifs ou inadaptes.

Trois partenaires actifs en promotion de la santé, éducation aux médias et un collectif de lutte contre le sexisme dans les jeux vidéo viendront partager leur expertise (Crésam, Média Animation et Witch Gamez). Chacun disposera d'environ 20 minutes pour présenter son approche et son expérience de ter-

rain.

La rencontre se poursuivra par un moment d'échanges et de questions-réponses avec le public, afin de favoriser un dialogue ouvert, constructif et accessible à tous (parents, professionnels...).

Un rendez-vous pour mieux comprendre, dépasser les idées reçues et repartir avec des outils concrets. Dans le cadre du salon du jeu vidéo GameXPo.

Gratuit

SENIORS

Thé dansant
Me 29.04.26 – De 14 h à 18 h
Salle Luc Hommel

Des après-midis musicales et conviviales animées par la star régionale des années 60 et 70, Guy Glorian! En collaboration avec Eneo Dison.

6 € (goûter inclus)



Cabaret chorale
→ 24.04.26



Lumumba
→ 21.04.26



Jeunes et jeux vidéo
→ 25.04.26



Thé dansant
→ 29.04.26



ARTISAN | BOULANGER | PÂTISSIER

**NE PAS OUBLIER LE 2 AVRIL : JEUDI SAINT !
NOS DÉLICIEUSES LUNETTES NATURE,
CRÈME PÂTISSÈRE ET AMANDES...
RÉALISÉES DANS NOTRE ATELIER.**

RUE DE RECHAIN 11 – 4820 DISON
TÉL. 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22
LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7H 30 À 18H,
SAMEDI DE 7H À 17H & DIMANCHE DE 7H À...
À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6^e GRATUIT



Peinture – Décoration
Tous travaux intérieurs et extérieurs
Tapissage, peinture décorative

MONT, 103 – 4820 DISON – T. 087 34 05 75
joel.pauly@gmail.com



**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**
Fabrication Maison

**TRAITEUR
CRÈMERIE**
Fruits et légumes, Épicerie

LEGRAS Philippe
Depuis plus de 20 ans à votre service

Livraisons à domicile
Fermé le mercredi après-midi
Tél. 087 33 76 53

Rue Albert de t'Serclaes 73
4821 ANDRIMONT

**Votre pub ici !
Contactez-nous :
Centre culturel de Dison
Amandine Moreau
presence@ccdison.be
087 33 41 81**



LECOCQ
OPTICIENS

**UNE SOLAIRE
À VOTRE VUE À 75€
ET 160€ AVEC VERRES
PROGRESSIFS**

Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 18 h
Rue de la Grappe 8A — 4820 Dison
Tél. 087 33 80 07

optiquelecocq.be

Allez, on lit !



Coup de pousse de la grainothèque

Partons à la découverte du Zinnia

- Zinnia elegans
- Annuelle
- Germination : 18-25°C
- Levée en 7 à 14 jours

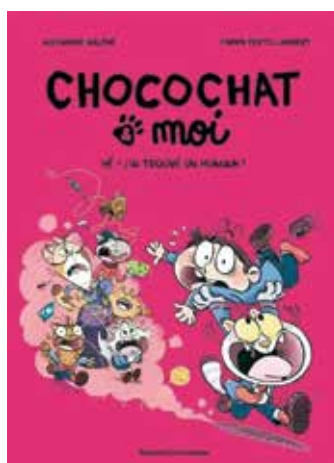
Semis : semez en pépinière entre mars et avril au chaud à l'intérieur, près d'une fenêtre bien exposée au soleil. Recouvrez les graines d'une fine couche de terreau tamisé. Une fois que les plants ont environ 4 vraies feuilles, repiquez-les dans des godets individuels. Conservez les plants à l'intérieur. Lorsque les gelées ne sont plus à craindre (mi-mai), plantez-les en pleine terre dans une zone bien ensoleillée en les espaçant de 40 cm. N'hésitez pas à incorporer une bonne poignée de compost dans le trou de plantation.

Entretien : paillez les plants et arrosez-les régulièrement. Lorsque le

premier bouton floral apparaît, enlevez-le pour obliger la plante à produire des ramifications et ainsi obtenir une plante plus touffue. Installez un tuteur si nécessaire. Éliminez les fleurs fanées pour l'produire de nouvelles fleurs.

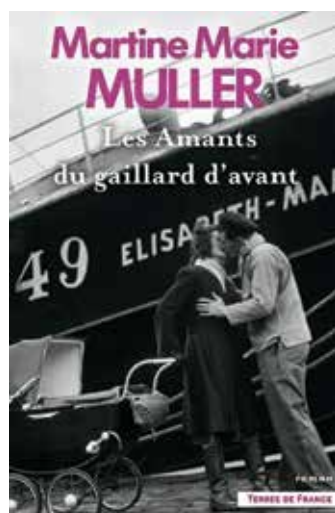
Les fleurs de zinnias peuvent être coupées pour réaliser des bouquets. ■

NOUVEAUTÉS



Chocochat & moi. Vol. 1 Hé! J'ai trouvé un humain!

Alexandre Arlène chez BD Kids
Quand Chocochat trouve un petit humain abandonné, il décide aussitôt de l'adopter. Le petit garçon va alors découvrir une famille pas comme les autres.



Les amants du gaillard d'avant

De Martine-Marie Muller
aux Presses de la Cité
Fécamp, mai 1960. Le capitaine Jacques Duval disparaît à l'aube. Alors qu'une enquête est ouverte, son épouse se remémore leur rencontre à bord d'un morutier.



L'anthologie illustrée des oiseaux merveilleux

De Ben Hoare chez Auzou
Un documentaire mêlant textes, photographies et illustrations présentant plus de 90 oiseaux du monde.

Prochaines activités

L'Imaginaire des bébés

● 27/04 à 10 h 30 : lectures, comptines et instruments pour les 0-3 ans.

Heure du conte

● 29/04 de 16 h 30 à 17 h 30 : lectures et bricolage pour enfants de 4 à 8 ans. Enfants accompagnés de deux personnes au maximum. Gratuit. Réservation indispensable. 087 33 45 09 - biblio@dison.be

Permanence de l'écrivain public

● Sur rendez-vous : le mercredi de 14 h à 16 h
● Sans rendez-vous : le jeudi de 15 h à 17 h 30
Salle polyvalente, à l'étage de la bibliothèque. En toute confidentialité. Gratuit.

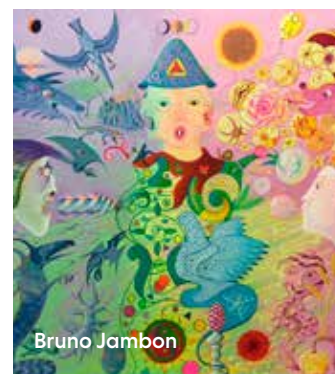
Espace public numérique (EPN)

● Sur rendez-vous : lundi de 13 h à 16 h 30, mardi de 9 h à 13 h, vendredi de 8 h à 16 h 30. Salle polyvalente. Gratuit. epndison@gmail.com 0473 97 77 31

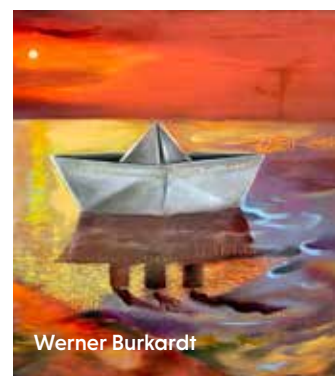
www.bibliotheques.dison.be
Catalogue en ligne : mabibli.be
Facebook @bibliodison
Bibliothèque Pivot : 087 33 45 09
Village/Grainothèque : 087 35 45 80
Ottomont : 087 33 71 89



Zap- ping!



Bruno Jambon



Werner Burkardt

ADOLPHE HARDY

Le Salon des 30 : une exposition exceptionnelle qui réunit trente artistes de notre région

Du 17 avril au 17 mai, 30 artistes se relayeront chaque jour dans la salle « Espace Joseph Gélis » de l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy pour vous présenter leurs œuvres !

Jacques Goijen (17.04), Dimitri Fagnoul (18.04), Josette Beaujot (19.04), Hiram (20.04), Marie-Claire Grotenclaes (21.04), Jacquy Beaudoint (22.04), Julian Van Bur (23.04), CécilLaval (24.04), Lison Shanti (25.04), Nadine Fabry (26.04), Dominique Jeangette (27.04), Georges Raquet (28.04), Roger Hanotiau (29.04), Jean Wegnez (30.04), Philippe Andrienne (1.05), Ursula Förster (2.05), Christian Julin (3.05), Charlette Dery et Lucienne Degotte

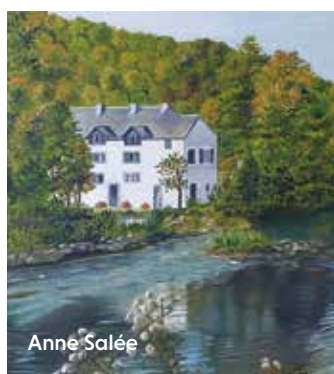


Shanti Lizon

(4.05), Roni (5.05), Léo Orban (6.05), Miguel Lopez (7.05), Arnold Werelds (8.05), Jean-Marie Monville (9.05), Pierre Coremans (10.05), Jan Bruno (11.05), Charles Clavier (12.05), Anne Sabi (13.05), Brigitte Delporte (14.05), Werner Burkardt (15.05), Albert Faniel (16.05).

Le vernissage de l'exposition aura lieu durant l'accrochage, le vendredi 17 avril de 14 h à 18 h.

Le finissage aura lieu pendant le décrochage, le vendredi 17 mai de 14 à 18 heures.



Anne Salée



Richard Heintz - Col. JG.

En espérant vous y retrouver nombreuses et nombreux !

Location de l'Espace Joseph Gélis

Depuis les années nonante, l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy dispose d'une salle d'exposition d'une superficie de plus ou moins 120 m². Il s'agit de l'espace idéal pour organiser vos expositions, vos conférences, etc. La location est accessible à toutes les bourses. Pour rappel, en dehors de la période hivernale, vous pouvez louer la salle pour quatre semaines pour seulement 480 euros !

Si vous désirez davantage d'informations, vous pouvez nous contacter

ter par mail à fondationhardy@gmail.com ou par téléphone au 087 33 25 08. Vous pouvez également venir visiter la salle d'exposition durant les heures d'ouverture de l'ASBL : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. ■

Tableau en page de gauche : *Regards flammèches*, Brigitte Delporte

ROYALE NATIONALE

Gala annuel : 158^e édition !

Comme chaque année, les gymnastes se sont entraînés d'arrache-pied afin de présenter un spectacle de qualité qui se divisera en deux parties.

Lors de la première partie, vous admirerez différents mouvements d'ensemble ainsi que des exercices aux divers engins olympiques, tandis que la seconde partie sera plus particulièrement consacrée à notre thème « Où est passée la présidente ? » via des chorégraphies exécutées par les différentes sections.

Ce gala sera également l'occasion de montrer au public les progrès accomplis par les gymnastes qui ont participé avec brio aux différentes compétitions de ce début d'année, ramenant de très beaux succès.

Les comités de la Royale Nationale vous y attendent et espèrent vous y retrouver très nombreux. ■

Sa 18.04.26 - 19 h 30
Hall omnisport (rue Pire Pierre - 4821 Andrimont)
0496 92 22 85 - nationaledison@gmail.com
Facebook @Royale-Nationale-de-Dison

Actualités communales

POLICE

Personnes handicapées : respectons leurs places de stationnement !

Depuis le 16 mars dernier, et jusqu'à la mi-avril, la zone de Police Vesdre mène une campagne de sensibilisation et de répression visant à lutter contre l'occupation abusive des emplacements de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite ainsi que contre l'usage irrégulier de cartes de stationnement PMR. Cette campagne poursuit une double finalité : conscientiser les citoyens au respect de ces emplacements et aux règles d'utilisation des cartes PMR, et renforcer les contrôles afin de lutter contre les abus et garantir la disponibilité réelle de ces places.

Ces emplacements jouent en effet un rôle essentiel pour garantir l'autonomie des personnes souffrant d'un handicap et leur accessibilité aux commerces, aux soins ou à tout autre service dont elles ont besoin. Ces places ne sont ni un confort ni un privilège. Juste un droit à la dignité et au respect.

Malheureusement, nos policiers constatent régulièrement une oc-

cupation de ces emplacements sans autorisation valable.

Rappel des règles

- La carte PMR doit être placée de manière visible derrière le pare-brise ;
- Il doit s'agir d'une carte en cours de validité ;
- Seule la carte originale est admise. Aucune photocopie, reproduction ou version scannée ne peut être acceptée ;
- La carte ne peut être utilisée que si la personne titulaire de la carte est effectivement transportée à bord du véhicule.

Pour nous aider sur le terrain, nous disposons de l'application officielle Handi2Park, laquelle permet de vérifier la validité des cartes et de détecter ainsi plus efficacement les situations d'usage abusif.

En cas d'infraction...

En cas de constatation d'une infraction, les services de police veilleront d'abord à faire cesser l'infraction, notamment en prenant contact avec le propriétaire du vé-

hicule pour qu'il déplace celui-ci rapidement. Conformément à la réglementation en vigueur, une amende administrative de 116 euros (article 216 du *Règlement de Police*) sera toutefois appliquée. Si le véhicule ne peut être déplacé, celui-ci pourra être mis en fourrière aux frais du contrevenant, conformément à l'article 4.4 du *Code de la route*.

Responsabilité collective

L'objectif n'est pas de sanctionner pour sanctionner, mais de garantir que ces emplacements de stationnement pour PMR remplissent réellement leur fonction. Notre campagne se veut donc un appel à une responsabilité collective... qui relève du civisme le plus élémentaire ! Dès lors, si le slogan « Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap » est plus que jamais d'actualité en ce début de printemps, il restera un point d'attention pour nous bien au-delà de ce mois d'avril. Qu'on se le dise ! ■

1^{er} Commissaire Chantal Simon
Cheffe de la MP. de Dison

JOB

Le salon du job d'étudiant revient à Dison

Tu es étudiant·e, tu cherches un job cet été ou durant les week-ends ? Tu te poses des questions ? Le salon du job d'étudiant est fait pour toi !

Organisé par le Plan de cohésion sociale, la Maison des jeunes de Dison et L'AMO Oxyjeunes-Verviers, ce salon te proposera plusieurs annonces d'employeurs de la région, des conseils sur la rédaction de CV ou encore sur tes droits et tes devoirs en tant que travailleur·euses étudiant·es.

Quand ? Mercredi 15 avril 2026 de 13 h à 17 h. Où ? École Luc Hommel, place Luc Hommel 15 à Dison. ■

Infos : PCS Dison – 087 46 99 84

ONE

Rejoignez-nous ! Devenez volontaire en consultation.



Nous cherchons des personnes accueillantes, discrètes et respectueuses.

Vous disposez de quelques heures de temps libre ? Vous aimez le contact avec la petite enfance ? Vous voulez vous engager socialement ? Le tout, dans une équipe conviviale et agréable ?

L'ONE de Dison est à la recherche de deux bénévoles pour accueillir les familles, peser et mesurer les enfants (0 à 6 ans) en consultation médicale préventive.

Horaires des consultations : tous les jeudis de 13 h à 16 h 30 ainsi que le 2^e et le 4^e lundi de 16 h à 19 h, place Simon Gathoye 5 à Andrimont. ■

Contact : Stéphanie Neycken,
Partenaire enfants-parents (PEP's)
– 0493 31 03 53

État civil

Naissances

Achyl, chez Jérémy Buizza et Natasha Walraff, né le 4.02.26

Haroun, chez Ibrahim Ben Azzouz et Rania Derfouf, né le 4.02.26

Luis, chez Kenny Sternon et Maïté Aguilar Gomez, né le 5.02.26

Salih, chez Mustafa Akkoca et Melike Akkoca, né le 8.02.26

Maïa, chez Julien Mbala Afana et Ryslane Aminane,

née le 11.02.26

Andrea, chez Salvatore Buttice et Mélissa Dechamps, né le 11.02.26

Leeloo, chez Bryan Buyens et Bénédicte Lambion, née le 26.02.26

Mariages

Le 18.02.26, Makvira Hajrizi et Dalibor Hamzic

Décès

Anne Beaumecker épouse

Jean-Marie Lemoine,

70 ans, le 13.02.26

Françoise Bonaventure

épouse André Vandersanden,

71 ans, le 15.02.26

Marcel Bour, 91 ans, le 17.02.26

Simone Schaack

veuve Eugène Thomas,

90 ans, le 26.02.26

Arlette Wayaffe veuve

Georges Vicquerey,

78 ans, le 27.02.26

Jean Pfaff, 67 ans, le 2.03.26

Jean-Marie Blanchy,

63 ans, le 7.03.26

Marie-Thérèse Cortin,

88 ans, le 8.03.26

SECOURS

Le couloir de sécurité : serrer à gauche, serrer à droite... sauver au centre

Lors d'un accident grave, les services de secours doivent prendre en charge les victimes le plus rapidement possible. C'est vital ! Mais lorsque des embouteillages se forment – ce qui arrive fréquemment après un accident de la route, notamment sur les autoroutes – leur intervention peut être fortement ralentie. C'est là qu'intervient le couloir de sécurité : une règle simple, efficace... un geste collectif qui ne demande pas un grand effort !

Depuis le 1^{er} octobre 2020, en Belgique, la bande d'arrêt d'urgence n'est plus utilisée comme couloir de sécurité, car elle n'est pas continue sur tout le réseau et peut être obstruée par un véhicule en panne. Elle a été remplacée dans la réglementation routière par le couloir

de sécurité au milieu des voies, jugé plus clair, plus sûr et plus efficace.

Quand et comment faut-il appliquer cette règle ?

La règle s'applique dès qu'un ralentissement ou un embouteillage se forme, même si aucun véhicule d'urgence n'est encore visible.

Sur une route avec au moins deux bandes dans le même sens :

- Les véhicules sur la bande la plus à gauche serrent le plus à gauche possible.

- Les véhicules circulant sur les autres bandes serrent le plus à droite possible.

Et hop ! Un passage se crée au milieu : c'est le fameux « couloir de sécurité ». C'est un peu comme ouvrir une fermeture éclair... sauf qu'ici, au bout, il y a peut-être une ou plu-

sieurs vies à sauver.

Pourquoi c'est important

Des études montrent que le couloir de sécurité permettrait de faire gagner jusqu'à quatre minutes aux services d'intervention, et d'augmenter de 40 % les chances de survie des victimes.

En Wallonie, on compte environ 800 accidents corporels par an sur autoroute, dont une trentaine mortels. Quatre minutes peuvent sembler longues quand on attend dans sa voiture. Elles sont cruciales quand on attend une ambulance.

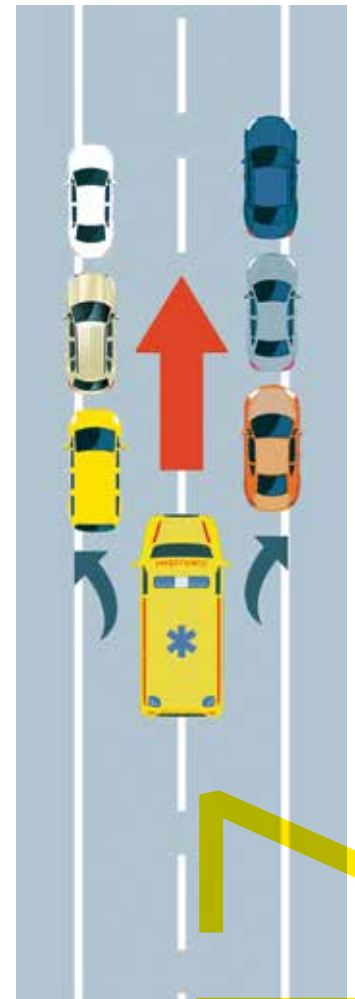
Un effort collectif

Le système ne fonctionne que si tout le monde participe. Une seule voiture mal positionnée peut bloquer un véhicule de secours.

Former un couloir de sécurité, c'est simple. C'est rapide. Et c'est peut-être, un jour, ce qui permettra aux secours d'arriver plus vite... pour vous aider !

Alors, au prochain bouchon : on serre, on s'écarte... et on laisse le passage pour les secours ! ■

Infos : www.zone-vhp.be – 087 47 98 22



Scannez-moi pour découvrir en vidéo, de façon simple et claire, la règle du couloir de sécurité.

PRÉVENTION

Frelon asiatique : la Commune de Dison agit



Comment distinguer le frelon européen du frelon asiatique ?

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce invasive désormais bien présente en Belgique. Sa présence représente une menace pour la biodiversité, et plus particulièrement pour les abeilles et les autres insectes pollinisateurs essentiels à notre environnement. Afin de limiter son expansion, la

Commune de Dison met en place une action de prévention au printemps, période clé pour agir efficacement contre cette espèce. En effet, dès la sortie de l'hiver, les reines fondatrices commencent à construire de nouveaux nids. C'est à ce moment précis que la capture est la plus utile : en piégeant une reine, on empêche la création d'une

colonie qui pourrait compter plusieurs milliers d'individus durant l'été.

Distribution de pièges aux citoyens

Dans le cadre de cette campagne de prévention, la commune organise une distribution de pièges sélectifs destinés à capturer les reines de frelons asiatiques. Cette initiative vise à mobiliser les habitants dans une action collective pour protéger notre biodiversité locale.

Les pièges seront distribués gratuitement aux citoyens de Dison, dans la limite des stocks disponibles. Les personnes intéressées recevront également des conseils d'utilisation afin de garantir une installation efficace et respectueuse des autres insectes.

La distribution débutera le 7 avril 2026 au Centre technique communal, place Luc Hommel 22 à 4820 Dison, selon les horaires d'ouverture du Service Environnement. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service au 087 39 33 92.

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique (à droite sur l'image) se distingue du frelon eu-

ropéen (à gauche) par plusieurs caractéristiques :

- Un corps majoritairement noir,
 - Une large bande orangée sur l'abdomen,
 - Des pattes jaunes à leur extrémité.
 - Il mesure environ 3 centimètres et construit généralement ses nids en hauteur dans les arbres, mais aussi parfois dans des haies, abris de jardin ou bâtiments.
- Le frelon européen, pour sa part, possède les attributs suivants :
- Un corps noir, jaune vif, roux,
 - Un abdomen jaune, rayé de noir,
 - Des pattes brunes,
 - Il mesure jusqu'à 4 centimètres.

Que faire en cas de nid ?

Si vous repérez un nid suspect, ne tentez pas de l'enlever vous-même. Il est important de signaler sa présence afin qu'une intervention spécialisée puisse être organisée en toute sécurité.

La lutte contre le frelon asiatique repose en grande partie sur la vigilance et la participation des citoyens. Grâce à l'implication de chacun, il est possible de limiter son développement et de protéger les abeilles, indispensables à la pollinisation et à l'équilibre de notre écosystème. ■



Vue d'Audincourt au printemps - Dominique Delfino

PCS

Plan de Cohésion sociale : un travail de rue et de proximité

Parmi ses objectifs, le Plan de Cohésion sociale (PCS) de la Commune de Dison compte une mission toute particulière : le travail de rue et de proximité.

Au fil des années, les tournées de quartiers sont devenues incontournables dans le quotidien des agents, notamment pour repérer au plus tôt les situations de vulnérabilités et de rupture sociale au niveau individuel. Mais également d'un point

de vue collectif, en identifiant les besoins d'un quartier et ainsi permettre de remonter certaines réalités auprès des autorités communales. Le service se positionne alors comme un relai du terrain, entre les citoyens et les services communaux et publics. Inversement, cette mission permet également la dif-

fusion d'informations importantes, ainsi que la promotion d'évènements et de projets qui s'organisent sur la Commune.

Elles permettent au service d'aller au contact direct des citoyens, sur le terrain, et ce, même en dehors des horaires classiques. Un travail de proximité grâce auquel les agents du PCS restent à l'écoute des habitants en créant un lien de confiance, en première ligne, sans condition administrative. Orienter, conseiller, écouter et informer : les bases de cette mission.

Médiation de proximité

C'est grâce au travail de rue que le PCS met en place son service de médiation de proximité. Notre commune compte de nombreux immeubles où la promiscuité est parfois importante. Elle compte également des quartiers qui se sont redessinés au fil du temps, et où les liens intergénérationnels et multiculturels sont denses. Des réalités qui peuvent quelquefois être source

de tensions. C'est dans ce contexte que les éducateurs proposent leur intervention et leur soutien, afin de tenter d'apaiser des situations difficiles du quotidien et de renouer un dialogue parfois rompu.

Le travail de rue et de proximité est donc un outil essentiel dans la promotion du vivre ensemble : encourager les rencontres entre habitants, soutenir les initiatives, sensibiliser au respect des espaces publics et du bien commun.

On peut reconnaître les éducateurs du PCS grâce à leurs vêtements portant l'inscription « travailleur social commune de Dison ». Ils demeurent disponibles pour les résidents de Dison. N'hésitez pas à les interpeller. ■



Un après-midi d'aventure et de gourmandise

La grande chasse aux œufs revient le mercredi 8 avril 2026, de 14 h à 16 h, dans l'Espace vert de Logivesdre, rue du Vivier. En cas de pluie, pas de panique : on se replie dans la salle des fêtes de Luc Hommel pour garder toute la magie intacte. Au programme : animations, bulles géantes, coin lecture tout doux... et, bien sûr, une chasse aux œufs qui promet des paniers bien remplis. Organisé en collaboration avec Logivesdre, la Bibliothèque communale, l'AMO Oxyjeune et l'ATL.

Infos : PCS – 087 46 99 84

JUMELAGE

En mai prochain, Dison vivra trois jours de fête exceptionnels à l'occasion du 65^e anniversaire du jumelage avec la Ville d'Audincourt.

Les 23, 24 et 25 mai, la Commune sera entièrement animée : activités, rencontres, découvertes, moments festifs...

Durant ce long week-end, Dison accueillera les nombreux Audincourtois venus partager cet anniversaire symbolique.

Programme du week-end Samedi 23 mai

● 16 h : Accueil de la délégation audincourtoise et verre d'accueil

au Château d'Ottomont,

● 19 h : Souper avec intronisation à la Tcheveney Montoise et carnaval – Le Tremplin (25 €),

● Dès 20 h : Blind test et soirée dansante animée par DJ Jean Mix – Le Tremplin,

Dimanche 24 mai

● 10 h : Commémorations – Esplanade de la Libération,

● 11 h : Exposition « Rétrospective des jumelages » – Maison Adolphe Hardy,

● 12 h : Dîner – Le Tremplin (25 €)

● 14 h : Balade gourmande ou visite des locaux de Védia – Le Tremplin

● 19 h : Soirée de gala, souper et soirée dansante avec DJ Jean Mix et Insuline – Le Tremplin (50 €)

Lundi 25 mai

● 9 h : Marché de produits locaux – Le Tremplin

● 11 h : Départ de la délégation audincourtoise – Le Tremplin

Inscription obligatoire aux activités et repas sur www.dison.be ou par téléphone au 087 39 33 40.

Il est possible de payer un forfait de 80 € pour les trois repas.

Veillez nous signaler toute allergie, intolérance ou régime végétarien lors de votre inscription.

Participez en tant que bénévole ou hôte !

Vous avez envie de faire partie de l'aventure ? De mettre la main à la pâte dans la bonne humeur ? Rejoignez l'équipe de bénévoles et aidez-nous à faire de cet évé-

nement une réussite !

Vous avez une chambre libre et l'envie d'accueillir des visiteurs le temps d'un week-end ? Ouvrez votre porte pour accueillir nos amis audincourtois.

Intéressé de prendre part à ces festivités, en tant que bénévole ou hôte d'un week-end ? Retrouvez les formulaires d'inscription sur notre site internet. Un formulaire papier est également disponible à l'accueil de l'Administration communale.

Nous nous réjouissons d'avance de pouvoir compter sur vous.

Votre participation, qu'elle soit petite ou grande, contribuera à faire de ces trois jours une fête inoubliable pour Dison comme pour Audincourt.

Rejoignez-nous pour célébrer ensemble 65 ans d'échanges, d'amitié et de rencontres ! ■

Pour toute question, veuillez contacter Régis Decerf via regis.decerf@dison.be, ou Francine Brach au 0496 62 37 82.

**LE RENDEZ-
VOUS
DES PETITS
FOUS**

**SAMEDI
18.04.26**

**DÈS 14H
LE TREMLIN**

**JOURNÉE
GRATUITE**

**POUR LES
0-12 ANS**

 Centre
culturel
Dison

